

Intitulé de la politique	Politique de confidentialité
Domaine d'activité	Développement et communications
Type de politique	Opérationnelle
Responsables de l'approbation de la politique	Conseil d'administration
Date de l'approbation	13 juin 2026
Date de la prochaine révision	juin 2029
Date d'entrée en vigueur	19 juin 2026
Historique de la politique	Remplace la politique du 11 décembre 2017 et du 8 décembre 2020 12 juin 2023
Politiques et procédures existantes connexes	

Objectif

L'objectif de la présente politique de confidentialité (la « Politique ») de Kinvia, anciennement connue sous le nom de Canadian Feed the Children, est de veiller à ce que Kinvia, ses administrateurs, dirigeants, employés, contractants, consultants, agents, bénévoles, donateurs, partenaires, clients et membres de sa communauté (« les Parties prenantes de Kinvia ») agissent conformément au principe selon lequel le droit à la vie privée est un droit fondamental qui se doit d'être protégé et comprennent l'importance de la protection des renseignements à caractère personnel qui leur sont confiés ou qui sont sous leur contrôle. La relation entre Kinvia et ses sympathisants se font sur la confiance et elle s'engage à maintenir cette confiance.

Conformément à la Loi fédérale sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE), la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25) ainsi que le Code civil du Québec (la « Législation applicable »), Kinvia s'engage à prendre des mesures commercialement raisonnables afin d'assurer la protection de la vie privée de toute personne, qu'elle soit donateur,

sympathisant, partenaire ou bénévole. En effet, Kinvia s'engage à collecter, utiliser et/ou divulguer les renseignements personnels de manière responsable et dans la mesure nécessaire à la réalisation de ses objectifs et services caritatifs. Kinvia s'engage volontairement à respecter les principes énoncés dans la Législation applicable, tels qu'étayés dans la présente Politique.

Champ d'application

La présente Politique s'applique à toutes les Parties prenantes de Kinvia.

Révision périodique et amendements

La présente Politique est épisodiquement révisée en fonction des besoins, mais minimalement à tous les trois ans par le conseil d'administration, ou autrement si besoin en est. Kinvia se réserve le droit de modifier la Politique à tout moment. Kinvia réévalue régulièrement ses pratiques en matière de protection de la vie privée et met à jour sa politique de confidentialité conséquemment. La présente Politique de Kinvia sera publiée sur le site web de Kinvia. Nous vous invitons à consulter notre site web au <https://kinvia.ca/fr/politiques-et-conformite/#privacy> sur une base régulière afin de demeurer à jour.

Déclaration de politique générale

La présente Politique a été rédigée en conformité avec la Législation applicable et est conçue pour vous aider à comprendre la façon selon laquelle la CTF collecte, utilise et préserve la confidentialité de vos renseignements personnels et pour vous permettre de prendre une décision éclairée lorsque vous fournissez des renseignements personnels à Kinvia ou lorsque vous visitez notre site web.

La présente Politique s'applique aux renseignements personnels recueillis, utilisés et/ou divulgués relativement à des individus identifiables, y compris les donateurs, les bénéficiaires, les sympathisants et les bénévoles de Kinvia. Aux fins de la présente Politique, l'expression « renseignement personnel » désigne tout « renseignement concernant une personne identifiable », tel que défini dans la Législation applicable. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux dispositions législatives québécoises pertinentes, soit la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* et le *Code civil du Québec*, plus particulièrement à ses articles 35 à 40, ainsi qu'au site web suivant : <https://www.priv.gc.ca/fr/sujets-lies-a-la-protection-de-la-vie-privee/lois-sur-la-protection-des->

[renseignements-personnels-au-canada/la-loi-sur-la-protection-des-renseignements-personnels-et-les-documents-electroniques-lrpde/r o p/](#).

La présente Politique ne s'applique pas à la collecte, l'utilisation et/ou la divulgation des renseignements suivants :

- Les renseignements personnels agrégés ou anonymisés de telle sorte qu'ils ne peuvent être associés à une personne; ou
- Les informations qui sont accessibles au public.

Que ce soit en versant un don, en sollicitant des informations ou en créant un compte sur notre site web, vous autorisez Kinvia à collecter certains de vos renseignements personnels et à vous contacter au moyen des renseignements fournis aux fins décrites dans la présente Politique.

Renseignements personnels collectés par Kinvia

Conformément à la Législation applicable, les renseignements personnels pouvant être collectés, utilisés et/ou divulgués par Kinvia comprennent, sans toutefois y être limités :

- Le nom complet légal;
- Le numéro de téléphone (maison ou cellulaire);
- Les adresses civiques personnelles, de travail et d'entreprise;
- Les adresses courriels et les données pour accéder aux réseaux sociaux;
- Le sexe;
- L'état matrimonial;
- La date de naissance;
- Les informations bancaires et de crédit;
- Les informations sur les donations effectuées.

Kinvia ne recueille des renseignements personnels vous concernant que si vous les lui communiquez volontairement ou, alternativement, avec votre consentement. En visitant et en utilisant notre site web, vous acceptez la présente Politique.

Protection des renseignements personnels en ligne

Kinvia peut collecter des renseignements non signalétiques sur les visiteurs de son site web afin d'établir des statistiques succinctes et de déterminer le niveau d'intérêt pour les informations

disponibles sur le site web de Kinvia. Ces informations comprennent notamment la date et l'heure d'accès au site de Kinvia et le navigateur web utilisé.

Kinvia recueille des renseignements sur l'utilisation du site web par les utilisateurs, y compris les adresses IP, et ce, par le biais de témoins de connexion (*cookies*). Un témoin de connexion est un petit bloc de données envoyé au navigateur Internet d'un utilisateur par un serveur et stocké sur le disque dur de l'ordinateur de l'utilisateur. Un témoin de connexion ne peut lire ni les données du disque dur d'un ordinateur, ni les fichiers de témoins de connexion créés par d'autres sites web.

Kinvia utilise des témoins de connexion pour identifier les sections du site web de Kinvia qui ont été visitées par les utilisateurs. Les utilisateurs peuvent choisir d'accepter ou de refuser les témoins en modifiant les paramètres de leur navigateur Internet. Le site web ne fait aucun lien entre les adresses IP et les renseignements personnels signalétiques.

Certaines applications utilisées sur le site web de Kinvia, provenant de tierces parties, installent des témoins de connexion. Google Analytics, un service populaire d'analyse web fourni par Google et dont l'utilisation est très répandue sur Internet, utilise des témoins pour nous aider à analyser la façon dont les visiteurs utilisent le site de Kinvia. Ces témoins de connexion sont propres au site web de Kinvia et les visiteurs ne sont pas suivis sur les autres sites web utilisant Google Analytics. Il convient de noter que Google Analytics stocke ses données aux États-Unis d'Amérique et est donc soumis à la législation américaine.

Nous utilisons les renseignements recueillis pour comprendre les performances du site web et pour mieux servir vos intérêts. Les personnes souhaitant désactiver la collecte de données par Google Analytics doivent utiliser le module complémentaire de navigateur Google Analytics Opt-Out Browser Add-On pour procéder à sa désactivation.

Par ailleurs, les logos des réseaux sociaux sur certaines pages web de Kinvia permettent aux visiteurs qui y appuient de partager du contenu via ces réseaux sociaux. Lorsque l'utilisateur appuie sur un logo, des témoins de connexion sont utilisés afin de savoir si l'utilisateur est connecté aux médias sociaux concernés au moment de sa navigation sur le site web de Kinvia. Certaines pages du site web de Kinvia comportent des vidéos ou des diaporamas de photos intégrés à partir de YouTube, lequel utilise des témoins de connexion pour se souvenir des préférences de l'utilisateur et pour fournir des analyses.

En plus des témoins de connexion utilisés sur les sites web de Kinvia, Kinvia fait de la publicité par le truchement de Google Adwords et de médias sociaux tels que Facebook. Ces publicités sont présentées aux côtés des résultats de recherche de Google ou par l'intermédiaire d'articles commandités sur Facebook.

Un témoin de connexion est mis en marche lorsqu'une personne clique sur une publicité. Kinvia ne met pas en place ces témoins de connexion, mais les utilise dans le cadre de l'analyse du succès des publicités. Comme précédemment mentionné, ces témoins de connexion ne fournissent que des adresses IP et non des renseignements permettant d'identifier un individu.

Pour de plus amples informations sur les témoins de connexion et pour savoir comment les désactiver, vous pouvez consulter la référence suivante : www.aboutcookies.org.

Si vous ne consentez pas à l'utilisation de témoins, vous pouvez vous y soustraire. Toutefois, sachez que cela peut nuire aux performances du site du site web lors de votre utilisation.

Principes

Kinvia s'engage à intégrer les dix (10) principes suivants en matière de protection de la vie privée, tels qu'ils sont détaillés dans la Législation applicable. Ces principes constituent le fondement de la présente Politique.

1. Responsabilité

Kinvia est responsable des renseignements personnels qu'elle recueille et qui sont placés sous son contrôle. Le responsable de la protection de la vie privée désigné par Kinvia (« Officier de Confidentialité ») est le Vice-président chargé de la philanthropie, de la marque et de la communication. Cette personne tenue de veiller à ce que Kinvia respecte la présente Politique. D'autres personnes au sein de Kinvia sont responsables de la collecte et de la gestion quotidiennes des renseignements personnels. Les coordonnées de l'Officier de Confidentialité figurent à la dernière page de la présente Politique.

Kinvia a mis en œuvre les mesures suivantes pour garantir le respect de la présente Politique :

- Le développement de procédures pour protéger les renseignements personnels ;
- L'élaboration de procédures pour le traitement des plaintes et des demandes de renseignements;
- La formation de son personnel relativement à la présente Politique et aux pratiques de Kinvia en matière de protection des renseignements personnels ; et
- La distribution d'informations à son personnel et au grand public expliquant la présente Politique et les pratiques de Kinvia en matière de protection des renseignements personnels.

2. Détermination des objectifs de la collecte et de l'utilisation des renseignements personnels

Kinvia s'engage à faire preuve de transparence en ce qui concerne la collecte et l'utilisation des renseignements personnels. Kinvia s'engage à indiquer les raisons pour lesquelles les renseignements personnels sont collectés et utilisés avant ou au moment de la collecte.

Kinvia recueille des renseignements personnels aux fins suivantes :

- Fournir des programmes et des services conformément à notre mission qui est décrite comme suit : « Libérer le potentiel des enfants par le biais d'une action communautaire au Canada et dans le monde »;
- Faciliter la collecte et le traitement des dons;
- Établir et tenir à jour nos listes de donateurs, ainsi que leur fournir des services. Dans la mesure où un donateur transmet des renseignements personnels à Kinvia, celle-ci enregistrera et conservera ces renseignements dans une base de données facilitant la délivrance de reçus officiels de dons aux fins de l'impôt sur le revenu et la gestion de dons périodiques préautorisés;
- Promouvoir des activités de collecte de fonds, telles que des campagnes de collecte de fonds spécifiques ou des collectes de dons. Toutefois, toutes les demandes des donateurs de ne pas être contactés par Kinvia seront honorées en temps utile;
- Pour communiquer des nouvelles et des mises à jour pertinentes, pour inviter les sympathisants à des événements spéciaux et/ou pour leur envoyer des bulletins d'information ou des informations sur Kinvia et ses programmes. Kinvia s'engage à se conformer à la *Loi canadienne antipourriel* (LCAP) relativement à la distribution de ces documents par Kinvia;
- Kinvia ne procède pas à la divulgation, l'échange ou la location des renseignements personnels de ses donateurs au profit d'autres organisations caritatives ou à but non lucratif afin de les aider dans leurs propres activités de collecte de fonds;
- Kinvia peut recueillir des renseignements personnels auprès des bénévoles. Si vous postulez pour devenir bénévole auprès de Kinvia, nous recueillons les renseignements personnels nécessaires pour la détermination de votre admissibilité, pour assurer la concordance de vos compétences aux besoins de Kinvia et pour garantir votre sécurité lorsque vous travaillez en tant que bénévole;
- Kinvia recueille et utilise également des renseignements personnels à des fins de recherche à l'interne et pour vous apporter soutien et assistance.

Kinvia n'utilisera ni ne divulguera à de nouvelles fins des renseignements personnels qui ont été recueillis auprès d'individus sans avoir préalablement identifié et documenté ces fins et obtenu le consentement de ces individus.

3. Consentement

Kinvia ne recueille vos renseignements personnels que lorsque vous les fournissez volontairement ou, alternativement, avec votre consentement, comme l'exige la Législation applicable ou toute autre loi pertinente en vigueur.

Kinvia s'engage à veiller à ce que les individus soient informées de la manière dont leurs renseignements personnels sont utilisés. Kinvia demandera le consentement pour l'utilisation ou la divulgation des renseignements personnels au moment de leur collecte.

Si Kinvia décide d'utiliser les renseignements personnels d'un sympathisant à une nouvelle fin, elle doit obtenir le consentement du sympathisant avant d'utiliser ou de divulguer les renseignements personnels à cette nouvelle fin.

En outre, Kinvia peut demander périodiquement une confirmation écrite ou verbale de la part d'un sympathisant afin de s'assurer que les renseignements personnels recueillis et conservés dans la base de données des donateurs/le système de développement des fonds sont à jour et exacts.

Un individu peut retirer son consentement à tout moment, sous réserve de restrictions légales ou contractuelles et d'un préavis raisonnable. Kinvia offre également aux donateurs la possibilité de refuser l'utilisation ou la divulgation de leurs renseignements personnels. Si vous ne souhaitez pas recevoir de communications de notre part ou participer à des services informationnels plus personnalisés, vous pouvez facilement vous désabonner en suivant les instructions fournies dans la communication qui vous a été transmise ou en contactant notre Officier de Confidentialité, tel que décrit ci-dessus et ci-dessous.

4. Limitation de la collecte de renseignements personnels

Kinvia limite la collecte des renseignements personnels aux seules informations nécessaires aux fins énoncées ci-dessus. En outre, Kinvia s'engage à collecter les renseignements personnels d'une manière équitable, transparente et légale.

5. Limitation de l'utilisation, de la divulgation et de la conservation des renseignements personnels

Kinvia n'utilisera ni ne divulguera les renseignements personnels à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis à l'origine, à moins qu'elle n'ait préalablement obtenu le consentement de la personne qui a fourni ces renseignements ou qu'elle n'y soit contrainte par la loi.

Kinvia limitera l'accès aux renseignements personnels aux employés et agents dont les fonctions exigent raisonnablement un tel accès autorisé.

Kinvia peut divulguer vos renseignements personnels à des prestataires de services tiers que nous engageons pour fournir des services en notre nom, comme envoyer notre matériel de collecte de fonds ou traiter votre don. Ces tiers n'ont accès qu'aux renseignements personnels strictement nécessaires à l'exécution de la fonction en question et ne peuvent les utiliser à d'autres fins. Nous concluons des accords avec ces tiers, leur imposant d'assurer un niveau de sécurité comparable à celui prévu par la présente Politique.

Kinvia se réserve le droit de divulguer et/ou de transférer des renseignements personnels à un tiers en cas d'achat, de vente, de location, de fusion ou de tout autre type d'acquisition, d'aliénation, de transfert ou de transmission de tout ou partie de l'entité que représente Kinvia, que ce soit proposé ou effectif, afin que vous puissiez continuer à recevoir les mêmes services de la part du tiers, à condition que ce dernier accepte d'être lié par des conditions comparables à celles énoncées dans la présente politique de protection de la vie privée.

Kinvia ne divulgue pas les informations relatives aux comptes de cartes de crédit fournies par les utilisateurs, sauf aux institutions bancaires appropriées ou aux fournisseurs de traitement des paiements lorsque nécessaire, comme pour traiter une autorisation de crédit ou de débit ou pour résoudre un litige.

Dans certaines circonstances, Kinvia peut être tenue de divulguer des renseignements personnels sans votre consentement, si la loi l'exige, par exemple pour répondre à une demande du gouvernement, à une citation à comparaître ou à une ordonnance d'un tribunal.

Kinvia ne conserve les renseignements personnels qu'aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les objectifs pour lesquels ils ont été collectés ou que l'exige la loi. Votre consentement à ces objectifs reste valable après la fin de notre relation avec vous.

En cas de transaction commerciale, les cessionnaires ou successeurs de Kinvia, de ses activités ou de ses actifs ou de ceux de ses entités affiliées, peuvent utiliser et divulguer les renseignements personnels uniquement aux fins énoncées dans la présente politique de confidentialité, à moins qu'un autre consentement ne soit obtenu.

Lorsque vos renseignements personnels ne sont plus nécessaires pour l'atteinte des objectifs susmentionnés, nous ferons tous les efforts raisonnables pour veiller à ce que toutes les copies électroniques et papier de ces renseignements soient détruites et supprimées de nos systèmes. Toutefois, lorsque vos informations ont été fournies à des tiers dans le cadre d'une évaluation ou d'un rapport de solvabilité, ces tiers, tels que les institutions financières et les agences d'évaluation du crédit, peuvent conserver les informations conformément à leur propre politique de conservation.

6. Exactitude

Kinvia s'engage à conserver des renseignements personnels exacts, complets et à jour. Les individus concernés sont encouragés à mettre à jour leurs renseignements personnels afin de préserver l'intégrité des dossiers de Kinvia. Toute modification sera enregistrée en temps utile.

À l'occasion, Kinvia devra rechercher de manière proactive des informations actualisées sur les donateurs (comme une nouvelle adresse) afin de garantir l'exactitude des renseignements contenus dans sa base de données et l'émission adéquate de reçus fiscaux pour les dons.

Les individus concernés peuvent apporter ou demander des modifications ou des corrections à leurs renseignements personnels lorsque nécessaire. Les donateurs peuvent également accéder au lien suivant pour mettre à jour leurs informations :

<https://kinvia.ca/forms/mettre-a-jour-vos-coordonnees/>

7. Mesures de sécurité

Kinvia met en œuvre des mesures de sécurité pour protéger les renseignements personnels contre des risques tels que le vol et la perte, ainsi que l'accès, la copie, l'utilisation, la modification ou la destruction non autorisés.

Kinvia met en œuvre des mesures de sécurité physique pour protéger les renseignements personnels, telles que le stockage de données dans des armoires fermées à clé et l'accès restreint aux zones où les renseignements personnels sont stockés.

Kinvia fait des efforts commercialement raisonnables pour mettre en œuvre d'autres mesures de sécurité, y compris en ce qui concerne la sécurité par mot de passe et par cryptage afin d'empêcher l'accès non autorisé aux renseignements personnels stockés sur des systèmes informatiques.

Kinvia met en œuvre des mesures de sécurité à l'interne destinées aux employés afin de protéger les renseignements personnels recueillis, notamment en restreignant l'accès aux ordinateurs et en limitant l'accès aux endroits où les renseignements personnels sont stockés. Kinvia veillera également à ce que tous les membres de son personnel qui traitent des renseignements personnels reçoivent une formation adéquate et soient conscients des mesures nécessaires et appropriées pour protéger les renseignements personnels.

En ce qui concerne le traitement des informations relatives aux cartes de crédit, Kinvia adhère aux Normes de sécurité de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS) et utilise les installations d'une société de traitement des paiements conforme aux à ces normes pour stocker en toute sécurité les informations relatives à votre carte de paiement.

Kinvia utilise la technologie Transport Level Security (TLS) pour garantir la sécurité des dons en ligne. La technologie TLS permet de crypter les informations sensibles, notamment les mots de passe et les numéros de carte de crédit lors des transactions en ligne.

Kinvia s'engage à protéger les renseignements personnels lors de leur transfert ou de leur transmission à des prestataires de services tiers en stipulant, dans les accords avec ceux-ci, la confidentialité des informations et les fins auxquelles elles doivent être utilisées, tout en exigeant qu'ils fournissent un niveau de sécurité comparable à celui fourni dans le cadre de la présente Politique.

Outre la formation de ses employés, Kinvia offre un accompagnement et une sensibilisation sur le lieu de travail afin de renforcer l'importance de la protection des renseignements personnels.

Bien que Kinvia s'efforce d'utiliser des moyens commercialement acceptables pour protéger les renseignements personnels, elle ne peut en garantir la sécurité absolue.

Utilisation de l'intelligence artificielle (IA)

Kinvia reconnaît l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (« IA ») et des technologies automatisées dans la prestation de services, les communications et les activités internes. Kinvia s'engage à veiller à ce que toute utilisation de l'IA soit conforme à la présente Politique de confidentialité et à la législation applicable, y compris en ce qui concerne la protection des renseignements personnels et le respect des droits des personnes.

Lorsque Kinvia utilise des outils ou des systèmes d'IA, Kinvia prendra des mesures commercialement raisonnables afin de :

- veiller à ce que les renseignements personnels ne soient pas utilisés dans des systèmes d'IA sans autorisation appropriée, consentement ou autre fondement légal, conformément à la législation applicable;
- limiter l'utilisation des renseignements personnels dans les systèmes d'IA à ce qui est nécessaire aux fins déterminées;
- éviter l'utilisation de renseignements personnels sensibles dans des outils d'IA accessibles au public ou fournis par des tiers lorsque la protection de la vie privée et des données ne peut être assurée;
- mettre en place des mesures de protection pour les renseignements personnels traités au moyen de systèmes d'IA, y compris des protections contractuelles avec des fournisseurs tiers, lorsque cela est applicable;
- surveiller et évaluer les risques potentiels liés aux biais, à l'exactitude et à la protection de la vie privée dans les processus appuyés par l'IA, particulièrement lorsque ces outils peuvent éclairer la prise de décision ou les communications; et
- veiller à ce qu'une supervision humaine soit maintenue pour les décisions susceptibles d'avoir une incidence importante sur les personnes.

Kinvia n'utilise pas les renseignements personnels pour entraîner des modèles d'IA accessibles au public sans consentement explicite.

Kinvia continuera de revoir et de mettre à jour ses pratiques relatives à l'IA en fonction de l'évolution des normes juridiques, éthiques et sectorielles, et élaborera un cadre de gouvernance de l'IA plus complet dans le cadre de son engagement continu envers la responsabilité, la transparence et l'équité.

8. Transparence

Kinvia met à la disposition de toutes les parties intéressées des informations sur sa politique et ses pratiques en matière de collecte et de conservation des renseignements personnels. La

présente Politique, telle que mise à jour occasionnellement, peut être consultée sur le site web de Kinvia.

Kinvia répondra à toute question qu'une personne pourrait avoir concernant la collecte et la conservation de ses renseignements personnels.

9. Accès individuel

Sur demande, Kinvia doit informer une personne de l'existence, de l'utilisation et de la divulgation de ses renseignements personnels et doit lui donner accès à ces informations. Toute personne a le droit de contester l'exactitude et l'exhaustivité de ses renseignements personnels et de les faire modifier, le cas échéant.

Les demandes doivent être adressées à

Vice-président de la philanthropie, de la marque et des communications

Kinvia 2 Lansing Square, Suite 901 Toronto, Ontario M2J 4P8

Téléphone: 416-757-1220 or 1-800-387-1221

Courriel: contact@kinvia.ca

Kinvia s'efforcera de répondre aux demandes d'accès aux renseignements personnels de manière raisonnable et dans les meilleurs délais.

Les donateurs peuvent également gérer leurs renseignements personnels en ligne en suivant le lien suivant : <https://kinvia.ca/forms/mettre-a-jour-vos-coordonnees/>

10. Défis de conformité

Pour toute question, préoccupation ou demande concernant cette Politique ou nos pratiques en matière de confidentialité et de protection de la vie privée, veuillez-vous adresser au Vice-président chargé de la philanthropie, de la marque et de la communication, à l'adresse, au numéro de téléphone ou à l'adresse électronique indiqués ci-dessus.